

DELIBERATION N° 80/119 : ACQUISITION FONCIERE PAR LA COMMUNE

Monsieur REMY, rapporteur, donne lecture d'une promesse de vente signée par Monsieur LAURENT, demeurant 384, Avenue de la Libération à NANCY, concernant le terrain cadastré section A N° 903, d'une superficie de 405 m², lieu-dit "derrière le château", moyennant la somme de 4 680 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- autorise le Maire à signer les actes notariés pour l'acquisition d'un terrain cadastré section A N° 903, lieu-dit "derrière le Château" pour 405 m² moyennant la somme de 4 680 F,
- sollicite de Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle la déclaration d'utilité publique pour exonération des frais de notaire,
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget supplémentaire 1980.